
**Comité préparatoire
de la Conférence des Parties
chargée d'examiner le Traité
sur la non-prolifération
des armes nucléaires en 2010**

7 mai 2007
Français
Original : anglais

Première session

Vienne, 30 avril-11 mai 2007

**Importance accordée par l'Australie
à l'article IV du Traité sur la non-prolifération
des armes nucléaires**

Document soumis par l'Australie

1. L'Australie soutient résolument depuis longtemps les dispositions relatives aux utilisations de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques de l'article IV du Traité. L'importance qu'elle accorde à ces dispositions est attestée par sa participation active, sur le plan multilatéral, régional et bilatéral, au transfert de technologie nucléaire et les activités de coopération technique qu'elle mène en la matière pour promouvoir lesdites utilisations. Les paragraphes qui suivent constituent une esquisse de ses activités d'appui à l'article IV.
2. La fourniture d'uranium à des fins pacifiques est l'une des principales façons pour l'Australie d'apporter son appui aux dispositions de l'article IV. L'Australie est l'un des principaux fournisseurs d'uranium à l'industrie nucléaire mondiale et détient quelque 40 % des réserves mondiales connues d'uranium bon marché. En 2005, l'Australie a exporté plus de 12 000 tonnes de concentré d'uranium représentant 23 % de la production primaire d'uranium du monde.
3. L'Australie dispose d'une base scientifique et technologique solide dans le domaine nucléaire, liée notamment au réacteur de recherche de type piscine, à eau légère et à cœur ouvert, « Open Pool Australian Light-water » (OPAL), inauguré le 20 avril 2007. Ce réacteur fournira bientôt des neutrons à une installation de diffusion et de diffraction neutronique de premier plan et aux fins de la production d'isotopes médicaux. L'Australie considère OPAL comme une installation régionale permettant des applications nucléaires dans le domaine de la santé, de la biologie, des matériaux, de l'ingénierie et de la nutrition. À cet effet, nous avons encouragé les pays de la région à co-investir dans des instruments à faisceaux de neutrons et attendons avec intérêt la mise au point de programmes de recherche faisant appel à la collaboration dans les domaines importants pour nos partenaires.
4. L'Australie contribue de façon non négligeable au Fonds de coopération technique de l'AIEA. Notre contribution au Fonds est versée en totalité chaque année, conformément à l'importance que nous attachons à l'article IV. L'Australie



soutient la réforme du programme de coopération technique en cours visant à renforcer son efficacité.

5. Considérant que les êtres humains sont la ressource la plus importante dont dispose un pays, l'Australie accorde une importance particulière à la mise en valeur des ressources humaines. En 2005, elle a accueilli au total 48 chargés de recherche de l'AIEA et scientifiques. Les organismes nucléaires australiens, l'Organisation australienne pour la science et la technologie nucléaires, l'Office australien de garanties et de non-prolifération et l'Agence australienne de radioprotection et de sûreté nucléaire fournissent également des experts à l'appui du programme de coopération technique de l'AIEA dans la région de l'Asie et du Pacifique. En 2006, les experts australiens ont participé à 75 missions de coopération technique de l'AIEA et à des conférences dans la région de l'Asie et du Pacifique.

6. Outre ses contributions au Fonds de coopération technique de l'AIEA, l'Australie fournit un appui important, notamment un financement extrabudgétaire, à l'Accord régional de coopération pour l'Asie et le Pacifique. Depuis sa création en 1972, l'Accord a contribué à la croissance économique et au développement social dans des domaines tels que le développement des infrastructures, la formation, l'amélioration des soins de santé et de la productivité industrielle et le développement rural.

7. L'Accord régional de coopération est un outil important et qui a fait ses preuves en matière de coopération nucléaire à des fins pacifiques et un excellent exemple des bienfaits que ce type de coopération peut apporter. L'intérêt de l'Accord réside dans l'approche adoptée, fondée sur la coopération et donnant lieu à des projets régionaux faisant appel aux contributions des pays de la région. L'Australie ne participe pas seulement activement aux activités susmentionnées, elle fournit également une assistance financière importante à l'Accord, qui s'élève actuellement à presque 7 millions de dollars.

8. L'Australie a financé la mise en œuvre de trois projets récents dont l'objectif général était d'améliorer les capacités en matière de sûreté radiologique de la région de l'Asie et du Pacifique en l'espace de trois ans, jusqu'en 2007. De manière plus spécifique, ces projets visaient à améliorer les capacités régionales d'action face à des risques radiologiques, notamment les risques posés à l'environnement aquatique et les alertes radiologiques, notamment le terrorisme.

9. L'impact du projet mené depuis déjà longtemps par l'Australie dans le cadre de l'Accord concernant la formation à distance de techniciens spécialisés en médecine nucléaire continue de prendre de l'ampleur. L'AIEA a organisé en mars 2007 une réunion afin de présenter officiellement le matériel didactique utilisé en Amérique latine, en faisant fond sur des documents traduits. Des accords ont également récemment été conclus au sujet du matériel destiné à l'Europe et au Royaume-Uni par le biais de l'Association européenne de médecine nucléaire et de la Société britannique de médecine nucléaire. L'intérêt général pour ce matériel montre que le projet répond à des besoins bien précis tant pour les pays en développement que pour les pays développés.

10. L'Australie apporte également une contribution importante au projet concernant l'utilisation d'outils d'analyse nucléo-légale dans la lutte contre la pollution. Dans le cadre de l'Accord, un programme ambitieux de diffusion et de transfert de technologies nucléaires et autres extrêmement complexes dans les pays

de la région de l'Asie et du Pacifique a été mené ces 10 dernières années en vue d'analyser les matières particulières dans l'air. Ces technologies identifient les sources d'origine des minuscules polluants individuels et les voies aériennes empruntées. On trouvera en annexe une liste des projets auxquels participe activement l'Australie dans le cadre de l'Accord.

11. L'Australie soutient également le Réseau asiatique de sûreté nucléaire, notamment en présidant son comité directeur et dirigeant les travaux d'un groupe d'experts sur la gestion dans de bonnes conditions de sécurité des réacteurs de recherche. Le Réseau est une initiative de l'AIEA financée par des ressources extrabudgétaires visant à renforcer les infrastructures de sûreté nucléaire et la sûreté des installations nucléaires dans les pays de l'Asie du Sud-Est et de l'Extrême-Orient asiatique. Son objectif est d'utiliser la technologie informatique pour promouvoir la communication et la mise en commun des connaissances entre les experts régionaux.

12. Outre ses activités de coopération nucléaire sous les auspices de l'AIEA et de l'Accord, l'Australie participe activement à d'autres initiatives régionales de coopération nucléaire à des fins pacifiques. L'Australie dirige le projet sur la culture de la sûreté dans le cadre du programme pour la coopération de l'Instance nucléaire en Asie. Ces dernières années, l'accent a été mis avec succès sur l'auto-évaluation et l'évaluation par des spécialistes extérieurs des réacteurs de recherche régionaux.

13. Depuis 1986, l'Office australien de garanties et de non-prolifération a organisé six cours de formation régionaux sur le fonctionnement des systèmes étatiques de comptabilisation et de surveillance pour le compte de l'AIEA (un autre cours de ce type, le septième de la série, est prévu pour 2008). En 2004, l'Office a organisé le premier cours régional sur la protection physique des matières et installations nucléaires; un deuxième cours portant sur la sûreté nucléaire a eu lieu en 2006 et un autre est prévu pour 2009.

14. Outre ces grandes activités de formation, l'Office a mené des activités bilatérales plus ciblées et de moindre ampleur en Thaïlande, aux Philippines et en Indonésie. En coopération avec l'AIEA et le Gouvernement japonais, l'Australie a organisé au total trois ateliers sur la mise en œuvre du Protocole additionnel dans notre région et un autre atelier sur ce thème doit avoir lieu en novembre.

15. L'Office collabore activement dans notre région avec le Ministère américain de l'énergie et le Ministère japonais de l'économie, du commerce et de l'industrie afin de fournir une formation au bon fonctionnement des systèmes de contrôle des exportations. Au cours des trois dernières années, l'Office a participé à l'organisation de ce type de formation en Thaïlande, aux Philippines et à Singapour. Une formation de suivi en Thaïlande aura lieu en mai 2007.

16. Au cours de ces dernières années, l'Australie a également fourni une assistance non négligeable aux pays de la région aux fins du renforcement des contrôles des sources radioactives, conformément au Code de conduite sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives. Il s'est notamment agi pour elle de contribuer à la rédaction des textes de loi appropriés et de fournir la formation pratique nécessaire à l'utilisation du matériel de détection radiologique.

17. L'Australie est consciente que la promotion des utilisations de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques est un élément essentiel de l'équilibre entre les droits et obligations que les États ont au titre du Traité sur la non-prolifération. L'Australie

se félicite de collaborer depuis longtemps avec les pays de l'Asie et du Pacifique pour leur faciliter l'accès aux utilisations de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et continuera d'apporter un appui actif aux dispositions de l'article IV du Traité.

Annexe

Accord régional de coopération pour l'Asie et le Pacifique : projets auxquels le Gouvernement australien participe activement

Gestion des activités de coopération technique entre pays en développement

Un avenir durable grâce à l'énergie nucléaire et d'autres sources d'énergie

Production de radio-isotopes et application des faisceaux de neutrons

Utilisation durable des terres et stratégies de gestion permettant de lutter contre l'érosion des sols et d'améliorer la qualité des sols et de l'eau

Formation à distance de techniciens spécialisés en médecine nucléaire

Formation à distance en radio-oncologie

Renforcement de la physique médicale par l'éducation et la formation

Amélioration des informations concernant la gestion de la qualité de l'air en milieu urbain

Amélioration des capacités régionales d'évaluation et de planification des urgences concernant l'environnement aquatique et d'intervention en la matière

Technologies des radio-isotopes pour l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles

Radiographie industrielle de pointe

Harmonisation de la protection contre les effets des rayonnements ionisants, phase IV

Évaluation des risques radiologiques

Interventions en cas de situation d'urgence radiologique

Mise au point de stratégies pour l'utilisation et la gestion durables des terres en vue de la lutte contre l'érosion des sols et de l'amélioration de la qualité des sols et de l'eau

Amélioration de la qualité des récoltes et de la résistance au stress pour une production agricole durable grâce aux techniques de mutation et à la biotechnologie

Applications novatrices des technologies d'irradiation des denrées alimentaires aux fins de l'amélioration du développement socioéconomique

Amélioration de l'assurance de la qualité pour ce qui est de la curiethérapie des cancers fréquents dans la région

Prévention de l'ostéoporose et promotion de la masse osseuse au sein des populations asiatiques par le biais de l'alimentation

Imagerie médicale des tumeurs utilisant les radio-isotopes

Renforcement de la physique médicale par l'éducation et la formation

Amélioration de la formation des techniciens spécialisés en médecine nucléaire

Amélioration de la viabilité de la technique de la tomographie par émission de positrons

Application de la radiothérapie conformationnelle en trois dimensions aux cancers prédominant dans la région relevant de l'Accord

Durabilité des infrastructures régionales de protection contre les rayonnements

Amélioration de la valeur des biens grâce à l'irradiation neutronique

Formulation de stratégies pour le développement énergétique durable dans le cadre des changements climatiques

Amélioration de la qualité et de la sûreté de la production dans la sidérurgie, la pétrochimie et les travaux publics grâce aux techniques industrielles avancées de radiographie et de tomographie

Consolidation des applications de traitement par irradiation dans le domaine de la santé et de l'environnement

Amélioration de la productivité dans les industries du charbon et des minéraux et la pétrochimie grâce à des systèmes d'analyse du contrôle nucléaire et des traceurs radioactifs

Caractérisation et identification des sources de pollution par particules de l'air dans la région de l'Asie et de leurs impacts et conséquences transfrontières sur la visibilité, le changement climatique et la santé

Évaluation des tendances de la qualité de l'eau douce grâce à l'utilisation d'isotopes environnementaux et de techniques chimiques permettant de mieux gérer les ressources

Définition de critères permettant d'évaluer l'impact radiologique des activités nucléaires sur l'environnement marin dans la région de l'Asie et du Pacifique
